



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA FORMATION

COFEB

CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION ET D'ETUDES BANCAIRES

**BROCHURE DE CANDIDATURE
A LA 40^e PROMOTION
DU COFEB**

RENTREE DE NOVEMBRE 2017



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BROCHURE DE LA FORMATION DIPLOMANTE
DU CENTRE OUEST AFRICAIN DE FORMATION
ET D'ETUDES BANCAIRES (COFEB)**



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| AVANT – PROPOS | 5 |
| CONDITIONS D’ADMISSION AU COFEB | 11 |
| I – DOSSIERS DE CANDIDATURE | 13 |
| II – RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE | 13 |
| III - TEST DE PRE-REQUIS | 14 |
| IV – EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE DU COFEB ... | 15 |
| V – OCTROI DE LA BOURSE BCEAO | 15 |
| VI – CONDITIONS DE SCOLARITE | 16 |
| ORGANISATION DE LA SCOLARITE | 17 |
| I – DEMARRAGE DE LA FORMATION | 19 |
| II – ORGANISATION DE LA FORMATION | 19 |
| III – METHODES PEDAGOGIQUES | 22 |
| IV – DIPLÔME | 22 |
| CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION | 23 |
| I – UNITES D’ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES | 31 |
| II – UNITES D’ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES | 55 |

AVANT – PROPOS

Le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a été créé en 1977 pour offrir à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et à l'ensemble des institutions financières des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la possibilité de promouvoir la qualification professionnelle de leurs agents. La formation dispensée s'adresse donc en priorité aux cadres de la BCEAO et des établissements de crédit installés dans les pays de l'UMOA. Elle a été étendue progressivement aux fonctionnaires des administrations économiques et financières des Etats membres de l'UMOA et aux banques centrales africaines partenaires.

L'objectif principal du Centre est de mettre à la disposition des Etats membres de l'Union des cadres de haut niveau dotés d'une capacité d'analyse, de conception et de formulation de politiques économiques et financières orientées vers la croissance et le développement. Centre de formation d'envergure régionale, le COFEB vise également la promotion d'un langage commun entre les différents acteurs de la gestion des politiques économiques. A cet effet, les principaux domaines d'intervention du Centre, depuis sa création, concernent la gestion financière et monétaire ainsi que l'analyse économique, à travers les trois (3) types de formations suivantes :

- ❖ la formation diplômante, d'une durée de treize (13) mois dont neuf (9) mois d'enseignements théoriques et quatre (4) mois de stage pratique et de soutenance du mémoire, ouverte uniquement à l'encadrement supérieur, qui s'adresse à la fois aux agents des administrations économiques et financières, des banques et établissements financiers et des systèmes financiers décentralisés ainsi qu'à ceux des banques centrales africaines partenaires. Elle était sanctionnée par le Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières (DESBF) reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) comme équivalent au DESS en Banque et Finance. A partir de l'année académique 2017-2018, cette formation sera mise aux normes du système Licence-Master-Doctorat (LMD). Le diplôme délivré sera équivalent à un Master II en Finance et Gestion Bancaire.
- ❖ les formations spécialisées, d'une durée variable (6 semaines à 9 mois), ouvertes à la suite de concours internes ou de recrutements directs d'agents par la Banque Centrale ;
- ❖ les formations de courte durée, d'une (1) à trois (3) semaines, organisées à l'intention du personnel de la Banque Centrale (formation professionnelle) ou à l'intention des agents des administrations ou des établissements de crédit des Etats membres de l'UMOA.

Le Centre dispose de moyens logistiques modernes (plusieurs amphithéâtres et salles de cours, laboratoire de langues, salle informatique, etc.) et d'un personnel enseignant d'une compétence avérée, favorisant ainsi l'adaptation permanente des cadres africains aux mutations structurelles et technologiques ainsi que leur mise à niveau par rapport aux développements théoriques récents. En outre, la BCEAO est dotée d'un système de visioconférence qui constitue un support d'enseignement à distance (EAD) utilisé par le COFEB dans ses activités de formation avec l'ensemble des huit (8) Etats membres de l'UMOA et d'une bibliothèque qui permet une consultation très large d'ouvrages et de revues.

Le COFEB est dirigé par un Directeur assisté de deux (2) Adjointes et de deux (2) Contrôleurs des Opérations.

La mise en œuvre des activités du Centre est assurée par les trois (3) Services suivants :

- Service des Admissions, des Concours et de l'Enseignement (SACE) ;
- Service des Actions Extérieures de Formation (SAEF) ;
- Service des Affaires Administratives (SAA).

Un Comité Scientifique a été institué par décision n° 33-05-93 du 17 mai 1993 pour assister le Gouverneur de la BCEAO dans la définition des orientations et des modalités de la politique de formation à mettre en œuvre par le COFEB. Ce Comité délibère sur l'organisation et les programmes des sessions de formation et examine les dossiers de candidatures au cycle diplômante. Il formule, en outre, des recommandations relatives aux critères applicables à la sélection des candidatures aux différentes sessions de la formation diplômante.

La composition du Comité Scientifique du COFEB se présente comme suit :

- le Vice-Gouverneur de la BCEAO, en charge de la supervision des activités du COFEB, Président du Comité ;
- le Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires, Rapporteur ;
- le Directeur de la Gestion des Carrières et des Compétences de la BCEAO ;
- le Représentant de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- le Directeur Général du Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) ;
- le Secrétaire Général du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ;
- le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), Sénégal ;
- le Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), France ;
- un Professeur d'université désigné intuitu personæ ;
- le Responsable de l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France ;
- le Représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ;
- le Représentant du Ministère des Finances d'un des Etats membres de l'UMOA (choisi à tour de rôle) ;
- le Président de l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers d'un des Etats membres de l'UMOA (choisi à tour de rôle).

CONDITIONS D'ADMISSION AU COFEB

I – DOSSIERS DE CANDIDATURE

Sont admis à présenter un dossier de candidature, les agents des administrations économiques et financières et ceux des banques, des établissements financiers, des systèmes financiers décentralisés ou des banques centrales africaines remplissant les critères de diplôme, d'expérience professionnelle et d'âge retracés ci-dessous :

1°) Diplôme

- maîtrise universitaire en sciences juridiques, économiques ou de gestion ;
- master 2 en sciences économiques ou juridiques ;
- diplôme d'ingénieur statisticien-économiste ;
- diplôme de niveau BAC+4 en sciences juridiques, économiques ou de gestion admis en équivalence de la maîtrise et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) ou des 60 crédits de la première année (M1) d'un Master en sciences juridiques, économiques ou de gestion ;
- tout autre titre jugé équivalent et reconnu par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur.

2°) Expérience professionnelle

Les candidats doivent avoir une expérience professionnelle de deux (2) années minimum à la date du 1^{er} janvier 2017.

3°) Age

Les candidats doivent être âgés de 40 ans au plus au 1^{er} janvier 2017.

II – RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le retrait des dossiers de candidature peut se faire :

- auprès des institutions suivantes pour les candidats des Etats membres de l'UMOA :
 - Ministères chargés des finances ;
 - Services compétents des banques et établissements financiers ;
 - Directions Nationales de la BCEAO.
- auprès des banques centrales africaines partenaires pour les ressortissants des autres pays ;
- sur le site internet de la BCEAO à l'adresse suivante : www.bceao.int dans la rubrique « Formations ».

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 14 avril 2017.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par l'intermédiaire du Ministère chargé des finances de chaque Etat de l'Union à la Direction Nationale de la BCEAO,
dans les délais indiqués ci-dessus.

Pour les agents des banques centrales africaines partenaires, les dossiers doivent être adressés directement au COFEB, à l'adresse suivante :

**Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) - BCEAO-SIEGE
Avenue Abdoulaye FADIGA - BP 3108 DAKAR (Sénégal).**

Aucun dossier ne sera accepté après le **14 avril 2017, date limite de réception des candidatures.**

III - TEST DE PRE-REQUIS

Un test de niveau est organisé afin d'évaluer les connaissances de base des candidats et de garantir un bon suivi des enseignements.

Le test, basé sur le programme de licence en économie et en gestion, porte sur les épreuves écrites suivantes :

- comptabilité générale ;
- monnaie et crédit ;
- mathématiques financières ;
- macroéconomie ;
- microéconomie.

Il a lieu, à une date diffusée à l'avance, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO pour les candidats des pays de l'UMOA et dans les sites des banques centrales africaines partenaires pour les autres candidats. Le résultat de ce test est pris en compte dans l'examen du dossier de candidature par le Comité Scientifique.

La liste des thèmes couverts par le test de pré-requis est présentée ci-après :

1 - Comptabilité générale

- objectifs, utilité et importance de la comptabilité générale dans l'entreprise ;
- enregistrement des opérations en comptabilité générale : les différents principes de la partie double ;
- les neuf (9) principes comptables du SYSCOA ;
- notions de comptes de charges, de produits et de patrimoine ;
- notion d'exercice ;
- écritures d'inventaire et de régularisation : amortissements, provisions ;
- élaboration et analyse des principaux états financiers du SYSCOA : comptes de résultats, bilan, Tableau Financier de Ressources et Emplois (TAFIRE), états annexés, etc.

2 - Monnaie et crédit

- monnaie et agrégats monétaires ;
- le Système financier ;
- l'offre et la demande de monnaie ;
- le financement de l'économie ;
- objectifs et instruments de la politique monétaire.

3 - Mathématiques financières

- intérêts simples ;
- intérêts composés ;
- actualisation de flux financiers ;
- capitalisation de flux financiers ;

- remboursement d'emprunts par annuités constantes ou variables ;
- dérivation et différenciation.

4 - Macroéconomie

- concepts de Produit Intérieur Brut (PIB), de Revenu National Disponible (RND) ;
- équilibre emplois-ressources du PIB ;
- soldes caractéristiques de la balance des paiements ;
- équilibre macroéconomique dans le schéma classique ;
- équilibre macroéconomique dans le schéma keynésien : modèle IS/LM ;
- multiplicateur statique ;
- multiplicateur dynamique.

5 - Microéconomie

- utilisation du lagrangien pour la résolution des problèmes d'optimisation ;
- équilibre du consommateur ;
- équilibre du producteur ;
- équilibre du marché.

IV - EXAMEN DES DOSSIERS DE CANDIDATURE PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE DU COFEB

Les candidatures sont examinées par le Comité Scientifique du COFEB sur la base des critères de sélection que sont le diplôme, l'expérience professionnelle, l'âge du candidat et les résultats du test de pré-requis.

La liste des candidats retenus est communiquée aux organismes ayant soumis des candidatures.

V - OCTROI DE LA BOURSE BCEAO

La BCEAO propose chaque année académique cinq (5) bourses par Etat en faveur des agents des administrations économiques et financières de l'Union.

Ces bourses sont attribuées sur la base des critères ci-dessous approuvés par le Comité Scientifique du COFEB. Le candidat remplissant ces critères se voit attribuer les points correspondants.

Les cinq (5) bourses par Etat sont proposées pour les cinq (5) premiers candidats ayant obtenu le maximum de points.

| CRITERES | BONUS |
|---|--------------|
| Note obtenue au test de pré-requis | |
| 12/20 < note ≤ 14/20 | 2 points |
| note > 14/20 | 3 points |
| Age | |
| âge ≤ 30 ans | 2 points |
| 30 ans < âge ≤ 35 ans | 1 point |

Genre

Féminin 3 points

Masculin 0 point

Expérience professionnelle

expérience professionnelle > 2 ans 1 point

Diplôme

Bac + 5 et au delà 1 point

VI – CONDITIONS DE SCOLARITE

Les auditeurs doivent avoir conscience du niveau élevé de la formation dispensée au COFEB. Les enseignements visent un approfondissement des connaissances acquises par les stagiaires au cours de leur cursus antérieur ou de leur carrière professionnelle et ne sont en aucun cas une initiation. Les auditeurs sont appelés à faire un effort de mise à niveau personnelle dans les disciplines où ils auraient des lacunes. Par ailleurs, ils sont tenus à une assiduité et à une observation stricte du Règlement Intérieur du Centre dont ils prendront connaissance avant le démarrage des cours.

La pédagogie appliquée fait appel le plus souvent à des méthodes actives (études de cas notamment) allant au delà de la simple lecture de manuels ou de notes de cours.

ORGANISATION DE LA SCOLARITE

I – DEMARRAGE DE LA FORMATION

Le démarrage de la formation est fixé au 1^{er} jour ouvré du mois de novembre. La présence de tous les auditeurs est obligatoire à cette date. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées exceptionnellement pour des retards indépendants de la volonté de l'organisme d'origine et motivés par ce dernier. Ce retard, pour rester conforme aux conditions académiques de volume horaire fixées pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Bancaires et Financières, ne saurait excéder deux (2) semaines.

II – ORGANISATION DE LA FORMATION

Soucieux d'offrir une formation de qualité conforme aux normes et standards internationaux, le COFEB a mis en place un programme de Master II. La formation, d'une durée de treize (13) mois (novembre de l'année N à novembre de l'année N+1) est structurée en deux semestres de 30 crédits chacun. Elle est organisée sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux personnels et requiert par conséquent :

- le suivi à plein temps des enseignements sur site au COFEB incluant les travaux dirigés organisés par les enseignants ;
- les travaux personnels de l'étudiant ;
- la réalisation d'un stage de trois (3) mois à l'issue de cet enseignement ;
- la rédaction et la soutenance d'un mémoire de fin de cycle.

II.1 - Enseignement sur site au COFEB

Pendant neuf (9) mois, de novembre de l'année N à juillet de l'année N+1, les enseignements se déroulent sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux personnels. Ces enseignements sont répartis sur deux (2) périodes :

- 1^{re} période ou 1^{er} semestre : de novembre de l'année N à début avril de l'année N+1 ;
- 2^e période ou 2^e semestre : de mi-avril à novembre de l'année N+1 avec un stage pratique de 3 mois, la rédaction du mémoire durant la période du stage et la soutenance de ce dernier le mois suivant la fin du stage.

La formation est structurée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles auxquelles sont affectées des crédits répartis par points entiers pour un total de 30 crédits par semestre.

Chaque unité d'enseignement est composée d'éléments constitutifs notés chacun de 0 à 20 et l'ensemble de ces notes constitue la note finale de l'unité d'enseignement qui, pour être validée, doit être supérieure ou égale à 12/20. Il n'existe pas de compensation entre les unités d'enseignement. Ce qui implique que l'auditeur doit valider individuellement toutes les unités d'enseignement composant le semestre. Toutefois, des examens de rattrapage seront organisés pour les auditeurs qui n'ont pas pu obtenir la note de 12/20 exigée pour la validation d'une unité d'enseignement.

Les résultats obtenus par les auditeurs à l'issue de chaque semestre sont validés par la Cellule Pédagogique du COFEB, organe qui regroupe l'administration du COFEB et l'ensemble des animateurs intervenant dans le cycle de formation. Ainsi, l'étudiant qui aura validé son semestre aura 30 crédits à son actif et sera apte à poursuivre la formation.

II.2 - Stage pratique et mémoire

Le stage pratique et la soutenance du mémoire couvrent une période de quatre (4) mois.

Il vise à élargir l'horizon professionnel des auditeurs et leur réseau relationnel. La recherche du lieu de stage incombe à la structure d'origine de l'auditeur. Afin de permettre à l'auditeur d'acquérir de nouvelles connaissances et de découvrir un autre environnement professionnel, le stage doit se dérouler hors de l'organisme d'origine de l'auditeur dans deux (2) structures d'accueil au maximum.

Ce stage peut s'effectuer dans le pays d'origine du stagiaire ou dans l'un des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

Le stage est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, chargé de coordonner son déroulement. Il est sanctionné par une évaluation réalisée par les structures d'accueil et dont les fiches doivent être transmises au COFEB, par l'intermédiaire des Directions Nationales de la BCEAO pour les stages effectués dans les pays membres de l'UMOA. Ceci dès la fin du stage et au plus tard quinze (15) jours après. Il est également prévu deux (2) séances d'évaluation par visioconférence avec les auditeurs et leurs encadreurs, sous la supervision du responsable du Service accompagné du professeur de rang A, associé au COFEB.

Le mémoire vise à initier l'auditeur aux travaux de recherche à travers l'approfondissement d'un thème revêtant un intérêt pour ses activités professionnelles. Il doit être déposé **au plus tard deux (2) semaines après la fin du stage**.

Afin de permettre à l'auditeur d'élaborer la problématique et le plan de recherche pendant son séjour au COFEB, il est demandé à l'organisme d'origine de choisir le thème du mémoire en relation avec l'auditeur et de le communiquer au Centre avant la fin du mois d'avril.

L'encadrement dont l'auditeur bénéficie durant son séjour au COFEB pour la rédaction du mémoire est suivi par un maître de mémoire désigné par l'organisme d'origine en fonction du thème retenu. A défaut d'être un professeur d'université, le maître de mémoire doit être une personne-ressource disposant d'une bonne expérience et d'une connaissance avérée du sujet que l'auditeur souhaite traiter.

Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé du Directeur National, du Directeur du COFEB ou de leurs représentants, d'un professeur de rang A, d'un représentant de l'organisme d'origine, du maître de mémoire, du maître de stage et du correspondant du COFEB. Ces deux (2) derniers ne sont pas des membres délibérants.

Le stage pratique, la rédaction et la soutenance du mémoire ouvrent droit à 8 crédits qui vont être rajoutés aux 22 crédits du deuxième semestre, ce qui donnera au total 30 crédits à l'auditeur et validera ainsi le second semestre.

III – METHODES PEDAGOGIQUES

Pour développer le caractère professionnel de la formation, les méthodes pédagogiques suivantes, faisant largement place aux travaux pratiques et aux techniques modernes d'animation de groupe de travail, sont mises en œuvre :

- les enseignements font appel à une documentation mise à la disposition des auditeurs, à des illustrations audiovisuelles ainsi qu'à des travaux pratiques et de groupes ;
- les travaux pratiques portent sur les dossiers et les statistiques disponibles à la Banque Centrale, dans les administrations économiques et financières et les établissements de crédit ;
- les études de cas sont élargies à la plupart des matières. Elles prennent la forme d'un dossier inspiré d'une situation réelle, présentant les principaux éléments d'un problème concret, appuyé de statistiques, d'opinions contradictoires, de comptes-rendus d'enquêtes, etc. Le dossier est étudié individuellement par chaque auditeur, puis préparé en sous-groupes et discuté en séance plénière sous la conduite des animateurs.

Les enseignements sont complétés par des conférences-actualité données par des spécialistes réputés dans les domaines couverts par le programme d'études.

IV – DIPLÔME

A la fin du cycle de formation, la moyenne générale de chaque auditeur est établie en tenant compte des notes obtenues dans chaque unité d'enseignement et du nombre de crédits validés pour chaque semestre. Le diplôme du COFEB n'est décerné qu'aux auditeurs ayant validé toutes les unités d'enseignement à la fin du cycle de formation. Les résultats ainsi obtenus par les auditeurs sont soumis pour validation à la Cellule Pédagogique du COFEB. L'administration du COFEB délivre dans un premier temps une attestation de diplôme. Le diplôme n'est délivré qu'après réception des deux (2) copies des versions définitives du mémoire tenant compte des corrections et observations faites par les membres du jury de soutenance.

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

Le contenu du programme repose principalement sur des unités d'enseignement portant sur des questions économiques, financières, monétaires et statistiques. Pour préserver l'orientation polyvalente du cycle de formation, les auditeurs ont l'opportunité d'approfondir certains domaines particuliers et la possibilité leur est offerte de choisir une unité d'enseignement en option, en complément des enseignements de base.

Une unité d'enseignement choisie en option ne donne lieu à enseignement que si cinq (5) candidatures, au minimum, sont enregistrées pour cette discipline.

Les unités d'enseignement au programme couvrent les domaines de connaissances suivants :

- la macroéconomie appliquée, qui s'appuie essentiellement sur les outils d'analyse, afin de doter les auditeurs de capacités élevées d'analyse et d'une expertise nécessaire à la gestion des dossiers et des situations ayant trait aux questions de stratégie et d'orientation ;
- la gestion monétaire illustrée notamment par la politique monétaire de la BCEAO ;
- la pratique bancaire et la connaissance de l'environnement financier de l'UEMOA ;
- les marchés financiers internationaux et les produits dérivés.

Les unités d'enseignement de base nécessaires pour faciliter la compréhension de ces disciplines sont incorporées au programme en privilégiant leurs aspects pratiques.

Afin de renforcer la culture économique des auditeurs, des conférences-actualité, portant sur des questions d'actualité économique et financière, sont animées par des personnes-ressources.

Les auditeurs seront également invités à participer à des séminaires en vue de leur faire connaître les facteurs clés du management et du leadership et d'en maîtriser les enjeux pratiques.

PROGRAMME DE LA FORMATION DIPLÔMANTE

UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES

| Unités d'Enseignement | Éléments constitutifs | Charge de travail | | | | VHT | Nombre de crédits |
|---|--|--------------------------|----|-----|----|-----|-------------------|
| | | Modalités d'enseignement | | | | | |
| | | CM | TD | TPE | | | |
| Gestion monétaire et marchés financiers | Monnaie et pratiques monétaires | 30 | 10 | 20 | 60 | 10 | |
| | Marchés financiers et produits dérivés | 40 | 15 | 25 | 80 | | |
| | Mesures des risques de marché | 30 | 10 | 20 | 60 | | |
| Gestion économique des politiques publiques | Programmation financière | 40 | 15 | 25 | 80 | 7 | |
| | Finances publiques et gestion de la dette | 30 | 10 | 20 | 60 | | |
| Gestion de projets et analyse financière | Montage économique et financier des projets d'investissement | 25 | 10 | 15 | 50 | 5 | |
| | Analyse financière de l'entreprise | 25 | 10 | 15 | 50 | | |
| Techniques quantitatives et pratiques de la recherche | Statistiques et mathématiques appliquées à la finance | 30 | 10 | 20 | 60 | 8 | |
| | Econométrie appliquée | 20 | 5 | 15 | 40 | | |
| | Informatique appliquée | 15 | 5 | 10 | 30 | | |
| | Méthodologie de la recherche | 10 | 10 | 10 | 30 | | |
| Pratique professionnelle des langues | Anglais économique et financier | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 | |
| | Techniques d'expression écrite et orale | 20 | 5 | 15 | 40 | | |

| Unités d'Enseignement | Eléments constitutifs | Charge de travail | | | | Nombre de crédits |
|--|--|--------------------------|------------|------------|------------|-------------------|
| | | Modalités d'enseignement | | | VHT | |
| | | CM | TD | TPE | | |
| Approches juridiques de la banque et de la finance | Droit des entreprises et des personnes en difficulté | 30 | 10 | 20 | 60 | 6 |
| | Droit de la concurrence et de la réglementation économique | 30 | 10 | 20 | 60 | |
| Techniques et pratiques bancaires | Risques de crédit | 30 | 10 | 20 | 60 | 8 |
| | Comptabilité bancaire de l'UEMOA | 20 | 5 | 15 | 40 | |
| | Techniques et pratiques bancaires | 30 | 10 | 20 | 60 | |
| TOTAL | | 475 | 165 | 320 | 960 | 48 |

UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLE (une unité à choisir par le stagiaire)

| Unités d'Enseignement | Eléments constitutifs | Charge de travail | | | | Nombre de crédits |
|--|--|--------------------------|----|-----|-----|-------------------|
| | | Modalités d'enseignement | | | VHT | |
| | | CM | TD | TPA | | |
| Opérations de la Banque Centrale | Comptabilité Opérations financières | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 |
| | Systèmes de paiement Emission | 20 | 5 | 15 | 40 | |
| Gestion financière des entreprises | Ingénierie financière | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 |
| | Gestion de Portefeuille | 20 | 5 | 15 | 40 | |
| Gestion publique | Modélisation et politiques économiques | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 |
| | Comptabilité publique | 20 | 5 | 15 | 40 | |
| Aspects économiques et institutionnels de l'intégration. | Mondialisation | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 |
| | Intégration | 20 | 5 | 15 | 40 | |
| Techniques bancaires approfondies | Marketing bancaire | 20 | 5 | 15 | 40 | 4 |
| | Contrôle de gestion | 20 | 5 | 15 | 40 | |

CM : Cours Magistral

TD : Travaux Dirigés

TPA : Travail Personnel de l'Auditeur

VHT : Volume Horaire Total

Stage pratique et soutenance du mémoire

Le stage pratique et la soutenance du mémoire couvrent une période de quatre (4) mois et ouvrent droit à 8 crédits.

Les unités d'enseignement dont les éléments constitutifs sont détaillés ci-dessus sont réparties en deux (2) semestres comme suit :

PREMIER SEMESTRE

Le premier semestre démarre au mois de novembre de l'année N jusqu'à début avril de l'année N+1 et comprend les unités d'enseignement obligatoires ci-après :

1. Gestion monétaire et marchés financiers ;
2. Gestion économique des politiques publiques ;
3. Gestion de projets et analyse financière ;
4. Techniques quantitatives et pratiques de la recherche.

DEUXIEME SEMESTRE

Le deuxième semestre débute à la mi-avril pour se terminer en novembre et comprend des unités d'enseignement obligatoires et optionnelles, le stage pratique, la rédaction et la soutenance du mémoire.

Il est décomposé comme suit :

I. Unités d'enseignement obligatoires

5. Pratique professionnelle des langues ;
6. Approches juridiques de la banque et de la finance ;
7. Techniques et pratiques bancaires.

II. Unités d'enseignement optionnelles

1. Opérations de la banque centrale ;
2. Gestion financière des entreprises ;
3. Gestion publique ;
4. Aspects économiques et institutionnels de l'intégration ;
5. Marketing bancaire.

III. Stage pratique, rédaction et soutenance du mémoire

Le stage pratique et les travaux de recherches pour la rédaction du mémoire durent 3 mois. A la fin de cette période, deux (2) semaines sont accordées aux auditeurs pour le dépôt des mémoires et les soutenances sont programmées le mois suivant la réception desdits mémoires. Ce qui ramène à quatre (4) mois la durée du stage pratique, de la rédaction et de la soutenance du mémoire.

I – UNITES D'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRES

GESTION MONETAIRE ET MARCHES FINANCIERS

Nombre de crédits : 10

Eléments constitutifs :

I - MONNAIE ET PRATIQUES MONETAIRES

OBJECTIFS

- ⇒ Permettre une bonne maîtrise des mécanismes et des pratiques monétaires ;
- ⇒ Donner une vue globale et une bonne compréhension des interventions de la Banque Centrale en matière de politique monétaire ;
- ⇒ Appréhender le rôle et la place des marchés financiers dans l'économie nationale ;
- ⇒ Permettre aux cadres formés de mieux contribuer à la formulation et à la mise en œuvre des programmes et des politiques dans le secteur monétaire et financier.

PROGRAMME

I - MONNAIE

- ⇒ Les fonctions de la monnaie ;
- ⇒ Les conceptions de la monnaie ;
- ⇒ Les propriétés de la monnaie ;
- ⇒ La construction des agrégats monétaires.

Chapitre I : De la création monétaire à l'offre de monnaie

- ⇒ La création monétaire ;
- ⇒ La théorie de l'offre de monnaie.

Chapitre II : La demande de monnaie

- ⇒ La détention de la monnaie dans une option de transaction ;
- ⇒ La détention de monnaie dans une optique de composante de portefeuille ;
- ⇒ Les approfondissements de l'analyse keynésienne.

Chapitre III : Politique monétaire et rôle de la Banque Centrale

- ⇒ Les objectifs finaux de la politique monétaire ;
- ⇒ Les instruments de la politique monétaire ;
- ⇒ La nécessité d'une stratégie monétaire ;
- ⇒ Le rôle de la Banque Centrale ;
- ⇒ Les canaux de transmission de la politique monétaire.

Chapitre IV : Taux d'intérêt

- Les déterminants du taux d'intérêt ;
- Les calculs du taux d'intérêt
- Le rendement des titres financiers ;
- Les risques sur les marchés de capitaux ;
- La couverture des risques : les marchés dérivés ;
- Le taux implicite et la structure par terme des taux.

II - PRATIQUES MONÉTAIRES

Chapitre I : Elaboration des statistiques monétaires

- Cadre conceptuel d'élaboration ;
- Tableaux monétaires ;
- Confection des statistiques monétaires à la BCEAO ;
- Utilisation des statistiques monétaires à la BCEAO.

Chapitre II : La politique monétaire mise en œuvre par la BCEAO

- Objectifs de la politique monétaire ;
- Cadre stratégique et cadre opérationnel de la politique monétaire ;
- Le dispositif des réserves obligatoires ;
- La politique d'openmarket de la BCEAO : cas des opérations d'injection de liquidités par voie d'adjudication.

Chapitre III : Dispositif prudentiel applicable aux Banques et Etablissements financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA)

- Conditions d'exercice de la fonction ;
- Réglementation des opérations effectuées par les Banques et Etablissements Financiers (BEF).
- Normes de gestion ;
- Dispositions diverses.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travail de groupe.

II - MARCHES FINANCIERS ET PRODUITS DERIVES

OBJECTIFS

- Connaître la finalité du système financier dans l'économie ;
- Comprendre le rôle des marchés financiers dans le processus de globalisation ;
- Etre capable d'identifier et d'analyser la nature et l'importance des risques liés au fonctionnement des marchés financiers ;
- Appréhender l'organisation et le fonctionnement de la BRVM ;
- Renforcer les connaissances sur le marché des titres publics de l'UEMOA.

PROGRAMME

I - Théories des marchés financiers

Rôle et caractéristiques d'un système financier

- Modèle de Gurlay et Shaw et efficience des marchés financiers ;
- Marché financier et croissance endogène.

Marché financier, optique générique

- Marché primaire des actions ;
- Marché primaire des obligations ;
- Marché primaire des titres hybrides (OBSO, OBSA, etc.) ;
- Techniques de marché ;
- Marché secondaire et la bourse des valeurs.

Marché des changes

- les intervenants ;
- les modes opératoires.

Marché hypothécaire

- Les acteurs ;
- Les techniques de marché.

Marchés des produits dérivés et les modes d'intervention

- Marchés et produits à terme ferme ;
- Marchés optionnels (options) ;
- Opérations de couverture, d'arbitrage et de spéculation ;
- Gestion du risque sur les marchés à terme des produits minéraux et agricoles de l'UEMOA (café, cacao, coton, or, phosphate, aluminium, cuivre, etc.) ;
- Gestion du risque de change.

Techniques financières de gré à gré

Fra, Forward / Forward, Swap, Cap, Floor.

II – Le marché unifié de capitaux de l’UEMOA et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières

Le marché de capitaux de l’UEMOA

- ↻ Le marché interbancaire ;
- ↻ Le marché des titres de créances négociables ;
- ↻ Le marché financier régional.

Cadre institutionnel et réglementaire du marché financier régional

- ↻ Structure du marché financier régional ;
- ↻ Produits disponibles, conditions d’admissibilité à la côte et principe de fonctionnement ;
- ↻ Procédure d’appel public à l’épargne.

Modes opératoires de la BRVM

- ↻ Les ordres de bourse et la détermination des cours ;
- ↻ Organisation des séances de transactions et analyse des résultats ;
- ↻ Evolution et perspectives de la BRVM.

Introduction aux marchés des titres publics de l’UEMOA

- ↻ Cadre réglementaire du marché des titres publics de l’Union ;
- ↻ Rendement et prix des titres.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ↻ Exposés - débats ;
- ↻ Illustration et application avec des cas et exemples concrets ;
- ↻ Projection de supports audiovisuels ;
- ↻ Simulations et jeux de rôle.

III – MESURES DES RISQUES DE MARCHÉ

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de comprendre les mesures des risques de marché.

PROGRAMME

I - Modèles discrets des finances

- ↻ Martingales et arbitrages ;
- ↻ Marchés complets et évaluation des options et risques ;
- ↻ Problème d’arrêt optimal.

II - Modélisation stochastique

- Mouvement brownien et équations différentielles stochastiques ;
- Processus à temps continu ;
- Intégrale stochastique et calcul d'Itô.

III - Typologie et mesure des risques en finance

- Les outils VaR et CvaR ;
- Théorie des lois de valeurs extrêmes ;
- Modélisation des corrélations.

IV - Evaluation et couverture des risques

- Modèles de risque de crédit ;
- Algorithmique des risques financiers.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travail de groupe.

GESTION ECONOMIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Nombre de crédits : 7

Eléments constitutifs :

I - PROGRAMMATION FINANCIERE

OBJECTIFS

- Faire connaître aux auditeurs les principales grandeurs macroéconomiques ainsi que leurs interrelations et leur permettre de maîtriser les méthodes de prévisions des agrégats de chaque secteur (réel, monétaire, extérieur, Etat) ;
- Familiariser les auditeurs avec la logique générale (« mécanique ») de la programmation financière du FMI (projections macroéconomiques qui traduisent le programme FMI) et son utilisation dans le dialogue sur les politiques économiques ;
- Donner aux auditeurs les outils de lecture et de compréhension des documents de synthèse utilisés dans le cadre de la programmation financière : tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), balance des paiements, équilibre ressources/emplois en biens et services, situation monétaire ;
- Aider les auditeurs à maîtriser le diagnostic de l'économie nationale et à analyser les effets des politiques macroéconomiques sur les principales variables (production, prix, balance des paiements, etc.) ;
- Faire comprendre les mécanismes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières, en faisant appel à l'expérience des institutions telles que le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale (BM) et la BCEAO en matière de surveillance économique, de conseils techniques et d'aide financière aux pays ;
- Analyser la complémentarité existant entre les politiques de stabilisation et les réformes structurelles en mettant l'accent sur l'importance de la coordination des politiques pour la promotion d'une croissance durable ;
- Identifier les limites de la programmation financière traditionnelle et les méthodes à adopter pour la compléter (approches keynésiennes, croissance LT).

PROGRAMME

- Analyse des grands secteurs de l'économie, à savoir les secteurs réel, de l'Etat, monétaire et extérieur ;
- Diagnostic macroéconomique ;
- Analyse des principales politiques économiques et des mécanismes de coordination permettant de promouvoir la croissance tout en favorisant l'ajustement macroéconomique ainsi que les mesures de stabilisation et les réformes structurelles (politique monétaire, politique budgétaire, politique de taux de change, politiques structurelles) ;
- Méthodes de prévision et programmation macroéconomique ;
- Elaboration d'un scénario de référence pour un pays à titre d'étude de cas ;

- Elaboration d'un programme financier pour un Etat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Analyse de la soutenabilité de la dette publique et cadre de viabilité de la dette (Banque Mondiale/FMI) ;
- Elaboration des cadres budgétaires à moyen terme (CBMT).

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés – débats ;
- Travaux pratiques ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Simulation de discussions Autorités nationales – FMI autour de l'élaboration d'un programme financier.

II – FINANCES PUBLIQUES ET GESTION DE LA DETTE

OBJECTIFS

- Amener les auditeurs à comprendre et à maîtriser les mécanismes fondamentaux et les principes essentiels de la politique budgétaire et financière des Etats ;
- Pouvoir définir et mettre en œuvre une politique de finances publiques.

PROGRAMME

I – Finances publiques

- Présentation des finances publiques : définitions, contextes, objectifs, champ d'application, principes et sources des finances publiques ;
- Lois de finances : typologie, contenu, documents connexes, élaboration et vote des lois de finances, exécution de la loi de finances ;
- Politiques financières publiques : politique budgétaire, politique et techniques fiscales ;
- Mobilisation des recettes publiques dans les pays en développement : optimisation des recettes fiscales, transition fiscale, tissu fiscal, fiscalisation du secteur non formel, fiscalité minière, stratégie d'administration fiscale, fiscalité décentralisée et son articulation avec la fiscalité centrale ;
- Cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'UEMOA :
 - présentation des Directives récentes relatives au cadre harmonisé des finances publiques au sein de l'Union ;
 - Code de transparence dans la gestion des finances publiques : légalité des opérations financières publiques, attributions et responsabilités des institutions, information du public, intégrité des acteurs, etc.

II – Gestion de la dette

- Eléments introductifs ;
- Dette : Définitions et étendue ;
- Processus de création de la dette ;

- Standards internationaux en gestion de la dette ;
- Etapes caractéristiques de l'endettement ;
- Phases actives de la gestion de la dette ;
- Analyse de la soutenabilité de la dette ;
- Restructuration de la dette ;
- Etapes de l'Initiative PPTE Renforcée ou Initiative II ;
- Etudes de cas.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Travaux pratiques.

GESTION DE PROJETS ET ANALYSE FINANCIERE

Nombre de crédits : 5

Eléments constitutifs :

I - MONTAGE ECONOMIQUE ET FINANCIER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

OBJECTIFS

- Maîtriser les méthodes et techniques créées pour la conception, l'analyse et la conduite d'un projet ;
- Apprendre les différents moyens financiers utilisables pour financer un projet en fonction du type de projets ;
- Maîtriser et coordonner les ressources humaines et matérielles tout au long du cycle de vie d'un projet ;
- Faire la synthèse des diverses disciplines mises en œuvre dans l'évaluation d'un projet de développement ;
- Apprendre les méthodes d'analyse adaptées aux besoins des banques et des administrations économiques et financières.

PROGRAMME

- Typologie des projets ;
- Identification du projet ;
- Techniques de préparation et d'exécution du projet ;
- Evaluation financière du projet ;
- Evaluation économique et sociale du projet ;
- Sources de financement ;
- Réalisation et supervision du projet ;
- Evaluation rétrospective du projet.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés – débats ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travaux de groupes.

II - ANALYSE FINANCIERE DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

- Rappeler le rôle de l'analyse financière, ses outils et ses méthodes ;
- Interpréter les états financiers ;
- Pouvoir dialoguer avec les tiers, notamment les banques, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie financière ;
- Donner un avis sur la situation financière d'une entreprise.

PROGRAMME

- Présentation des éléments nécessaires à l'analyse financière (Etats financiers et autres) ;
- Apports du SYSCOA / Plan comptable OHADA à l'analyse financière ;
- Analyse du bilan et de la situation financière ;
- Analyse du compte de résultat et des performances ;
- Analyse des ratios ;
- Etude des mouvements financiers ;
- Méthodologie du diagnostic économique et financier ;
- Moyens de financement : interne et externe ;
- Choix des moyens de financement ;
- Plan financier et politique financière ;
- Etude d'un accord de classement.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et travaux dirigés ;
- Simulations et jeux de rôle ;
- Etudes d'accords de classement.

TECHNIQUES QUANTITATIVES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE

Nombre de crédits : 8

Eléments constitutifs :

I - STATISTIQUES ET MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES A LA FINANCE

OBJECTIFS

- Doter les auditeurs des instruments nécessaires aux calculs financiers et au calcul de la rentabilité d'une opération ;
- Faciliter la compréhension des modules tels que ceux traitant des marchés financiers ainsi que la maîtrise des techniques modernes de prise de décisions à caractère financier ;
- Familiariser les auditeurs avec le traitement quantitatif de l'information pour faciliter l'action.

PROGRAMME

I - Méthodes statistiques

- Séries statistiques ;
- Calcul de probabilité ;
- Lois de probabilité ;
- Pratiques des tests statistiques ;
- Fonctions statistiques d'Excel.

II - Mathématiques financières

- Coût et rendement :
 - Valeur acquise par intérêt simple ;
 - Capitalisation et actualisation par intérêt composé ;
 - Actualisation et choix des investissements.
- Produits financiers :
 - Calcul du prix d'une obligation ;
 - Taux actuariel et taux de rendement ;
 - Echancier d'un emprunt obligataire ;
- Les fonctions financières d'Excel.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Constitution de groupes ;
- Simulation ;
- Applications sur Excel.

II - ECONOMETRIE APPLIQUEE

OBJECTIFS

- ⇒ Initier les auditeurs aux modèles économétriques ;
- ⇒ Faire maîtriser les développements récents en économétrie.

PROGRAMME

- ⇒ Moindres carrés ordinaires :
 - Démarche ;
 - Propriétés ;
 - Problèmes spécifiques (auto corrélation, hétéroscédasticité, etc).
- ⇒ Racines unitaires (notion de marché au hasard, décomposition de Beveridge – Nelson, tests de racine unitaire) ;
- ⇒ Cointégration (définition, tests de cointégration, modèles à correction d'erreur) ;
- ⇒ Etudes de cas : Application sur les données économiques des pays de l'UEMOA.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Exposés – débats ;
- ⇒ Etudes de cas ;
- ⇒ Travaux dirigés ;
- ⇒ Constitution de groupes ;
- ⇒ Applications sur les pays de l'UEMOA ;
- ⇒ Applications de logiciels.

III - INFORMATIQUE APPLIQUEE

OBJECTIFS

- ⇒ Acquérir les outils informatiques de recherche opérationnelle ;
- ⇒ Maîtriser les outils informatiques orientant la décision.

PROGRAMME

I - WORD 2016

- ⇒ Tour d'horizon de WORD 2016 ;
- ⇒ La mise en page ;
- ⇒ La mise en forme ;
- ⇒ Les styles et les modèles ;
- ⇒ Les tableaux ;
- ⇒ Les objets graphiques ;
- ⇒ La gestion des objets graphiques.

II - EXCEL 2016

- ⇒ Vue d'ensemble de l'environnement EXCEL ;

- Saisie et mise en forme d'un document ;
- Utilisation des formules de calcul dans EXCEL ;
- Traitement des données ;
- Les tableaux croisés dynamiques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés ;
- Etudes de cas.

IV - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

OBJECTIFS

- Présenter les méthodes et les techniques de recherche en sciences sociales ;
- Fournir quelques orientations pouvant permettre la réussite d'un travail de recherche.

PROGRAMME

Le cours est subdivisé en deux (2) parties

I. Les aspects essentiels de la méthodologie de la recherche

- Le cadre méthodologique général ;
- Le sujet ;
- La problématique ;
- La démarche conceptuelle ;
- L'utilisation des indicateurs ;
- Les principaux modèles d'analyse ;
- Les obstacles inhérents au travail de recherche (la bibliographie).

II. Les éléments à prendre en compte pour la réussite d'un travail de recherche

- De la théorie aux faits ;
- Le plan détaillé ;
- Les citations, sources et autres données ;
- La rédaction ;
- La bibliographie ;
- Les tableaux, graphiques et annexes ;
- La table des matières ;
- Les fautes, erreurs et coquilles à éviter.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés ;
- Discussions de groupe sur des sujets ;
- Exercices pratiques.

PRATIQUE PROFESSIONNELLE DES LANGUES

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I - ANGLAIS ECONOMIQUE ET FINANCIER

OBJECTIFS

- ⇒ Renforcer les moyens de communication des auditeurs avec les milieux d'affaires, les organismes publics et privés internationaux ;
- ⇒ Faciliter les travaux de recherche en matière économique et financière par l'amélioration des capacités d'accès à la documentation anglo-saxonne.

PROGRAMME

- ⇒ Systèmes bancaires et financiers comparés ;
- ⇒ Opérations de commerce international ;
- ⇒ Etudes économiques ;
- ⇒ Exercices de groupe en laboratoire de langues.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ⇒ Basées essentiellement sur la pratique orale de l'anglais et le travail en laboratoire de langues ;
- ⇒ Les supports de travail seront extraits de coupures de presse et de manuels spécialisés ainsi que de documents sonores pré-enregistrés ;
- ⇒ La vidéo est utilisée pour présenter l'usage de l'anglais dans différents contextes.

II - TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE

OBJECTIFS

- ⇒ Eviter toute déperdition d'informations dans la rédaction d'un écrit à caractère professionnel ;
- ⇒ Alléger la construction syntaxique des phrases pour une meilleure transmission de l'information ou du message ;
- ⇒ Maîtriser les techniques de la production et de la communication écrite professionnelle ;
- ⇒ Corriger les impropriétés de langage les plus courantes ;
- ⇒ Maîtriser l'expression orale ;
- ⇒ Faire passer un message oral ;
- ⇒ Accroître considérablement son efficacité et son efficience à travers le développement de sa capacité de donner et de recevoir de l'information ;
- ⇒ développer sa relation aux autres.

PROGRAMME

I - Techniques d'expression écrite

1^{re} partie : l'écriture professionnelle

- ⇒ La construction des phrases autour d'une seule idée ;
- ⇒ Les signes qui délimitent une phrase ;
- ⇒ La ponctuation ;
- ⇒ La maîtrise de la juxtaposition et de la coordination ;
- ⇒ Les accords des noms et des adjectifs, la concordance des temps et les accords des participes passés ;
- ⇒ Les mots de liaison ;
- ⇒ Le style rédactionnel.

2^e partie : application des principes de l'écriture professionnelle

- ⇒ La rédaction des écrits d'information simple : la lettre et la note ;
- ⇒ La rédaction des documents d'information visant à orienter éventuellement une décision : le compte rendu/le procès verbal/le rapport/la note de synthèse.

II - Techniques d'expression orale

1^{re} partie : Les bases de la communication orale

- ⇒ Rappel des notions (communication-information-concertation) ;
- ⇒ Autopsie de la communication orale : les relations émetteur/récepteur ;
- ⇒ Dysfonctionnements souvent rencontrés et comment les atténuer, voire les supprimer ;
- ⇒ Prophylaxie de la voix pour que les mots et les phrases parviennent distinctement aux récepteurs.

2^e partie : La prise de parole en public

- ⇒ Comment prendre la parole en public ;
- ⇒ Les questions à se poser ;
- ⇒ Le contenu du message (le fond et la forme) ;
- ⇒ La manière de dire le message ;
- ⇒ Les astuces infailibles pour prendre la parole avec brio.

3^e partie : L'entretien

- ⇒ La structuration de l'information ;
- ⇒ Les différents comportements. Comment l'agressivité et la non-assertivité créent des blocages et comment l'assertivité favorise la bonne communication ;
- ⇒ Le phénomène de la perception ;
- ⇒ Les techniques de l'écoute active.

4^e partie : IV - La communication téléphonique

- ⇒ La présentation, la courtoisie ;

- ↻ Les schémas de réception d'un appel téléphonique ;
- ↻ La méthodologie de recueil d'informations.

5^e partie : L'analyse Transactionnelle

- ↻ Etude des concepts de l'analyse transactionnelle ;
- ↻ Application à la communication aux relations avec les autres.

METHODES PEDAGOGIQUES

- ↻ Exposés et débats ;
- ↻ Exercices d'application
- ↻ La méthode participative (méthode active) ;
- ↻ Exercices de pré-requis ;
- ↻ Travaux en sous-groupes ;
- ↻ Synthèses matinales ;
- ↻ Jeux de rôle ;
- ↻ Supports audiovisuels.

APPROCHES JURIDIQUES DE LA BANQUE ET DE LA FINANCE

Nombre de crédits : 6

Éléments constitutifs :

I - DROIT DES ENTREPRISES ET DES PERSONNES EN DIFFICULTE

OBJECTIFS

L'objectif du cours est de permettre aux apprenants de comprendre :

- Permettre aux auditeurs de comprendre les réglementations de la prévention des difficultés des entreprises ;
- Comprendre les modes de traitement des difficultés des entreprises ;
- Cerner l'importance des procédures collectives en période de crise économique et leurs effets.

PROGRAMME

I - Prévention et traitement non judiciaire des difficultés des entreprises

- Analyse situationnelle des entreprises ;
- Critères de détection des difficultés et procédures d'alerte ;
- Mesures de traitement des difficultés ;

II - Le traitement judiciaire des difficultés des entreprises

- Déclenchement des procédures collectives ;
- Organes des procédures collectives ;
- Types de procédures collectives ;

III - Résultats des procédures collectives sur les acteurs et les biens et sanctions

- Résultats sur les entreprises ;
- Résultats sur les créanciers ;
- Les responsabilités et les sanctions.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travail de groupe.

II - DROIT DE LA CONCURRENCE ET DE LA REGLEMENTATION ECONOMIQUE

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de comprendre le droit de la concurrence et de la réglementation économique.

PROGRAMME

I - Les marchés et leurs accès

- Zones de libre échange et marche intérieur ;
- Réglementation du marché ;
- Concurrence et la réglementation du marché.

II - Nature et rôle du droit de la concurrence

III - Entraves à la concurrence et sanctions

- Ententes et positions dominantes ;
- L'interdiction des ententes en droit communautaire : principe et exception ;
- Rôle des institutions communautaires et sanction des ententes.

IV - Le contrôle des comportements des opérateurs **économiques**

- Organes de réglementation et de protection de la concurrence ;
- La compétence de l'autorité de réglementation de la concurrence ;
- Contrôle des abus de domination en droit communautaire.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travail de groupe.

TECHNIQUES ET PRATIQUES BANCAIRES

Nombre de crédits : 8

Eléments constitutifs :

I - RISQUES DE CREDIT

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs de comprendre les risques de crédit.

PROGRAMME

I - Nature et typologie des risques de crédit

- Nature des risques de crédit ;
- Typologie des risques de crédit ;
- Perceptions du risque de crédit.

II - Entreprises en difficultés et risques de crédit

- Analyses des risques d'entreprise ;
- Prévission des risques d'insolvabilité ;
- Importance des difficultés des entreprises.

III - La mesure du risque de crédit

- Nature et types des données d'analyse ;
- Les méthodes d'analyse financière.

IV - Analyse du risque de crédit

- Les méthodes normatives ;
- La notation : le rating.

V - Les modèles théoriques et méthodes statistiques

- Les méthodes théoriques ;
- Les méthodes statistiques.

VI - Gestion et couverture du risque de crédit

- Méthodologies de gestion du risque ;
- Marchés financiers et couverture du risque ;
- Institutions internationales et gestion du risque.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exposés en travaux dirigés ;
- Travail de groupe.

II - COMPTABILITE BANCAIRE DE L'UEMOA

OBJECTIF

Permettre la maîtrise de la comptabilité bancaire nécessaire à certaines opérations de gestion et de contrôle dans le contexte de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

PROGRAMME

- Comptabilité générale des banques :
 - Structure ;
 - Enregistrement des écritures.
- Plan Comptable Bancaire de l'UEMOA :
 - Dispositions et principes généraux ;
 - Cadre comptable ;
 - Plan de comptes ;
 - Contenu des comptes ;
 - Instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des activités bancaires.
- Elaboration des documents comptables et des Etats de synthèse ;
- Analyse financière des établissements de crédit :
 - Analyse du bilan ;
 - Analyse des résultats ;
 - Examen de la situation hors bilan.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes de cas, exposés en travaux dirigés ;
- Elaboration des documents comptables ;
- Applications informatiques ;
- Examen de situations comptables de banques et d'établissements financiers.

III - TECHNIQUES ET PRATIQUES BANCAIRES

OBJECTIFS

- Comprendre l'organisation du système bancaire ;
- Connaître les autorités de tutelle et de régulation ;
- Comprendre le fonctionnement d'une banque ;
- Maîtriser les opérations de banque.

PROGRAMME

Le cours est subdivisé en trois (3) parties.

Connaissance de la banque et son environnement

- Rôle économique des banques (offre et demande de capitaux; marchés de capitaux) ;
- Système bancaire de l'UEMOA ;
- Quelques éléments de droit bancaire.

La relation bancaire

- L'ouverture de compte et sa gestion ;
- Les moyens de paiements ;
- L'offre de produits et services bancaires ;
- Les crédits bancaires :
 - Pour les particuliers ;
 - Pour les entreprises (financement du cycle d'exploitation et des investissements).
- Les garanties bancaires ;
- L'étude des dossiers de crédit et le suivi des engagements :
 - La gestion des risques ;
 - Le développement commercial.

La rentabilité des banques

Analyse des résultats.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés ;
- Exercices.

II – UNITES D'ENSEIGNEMENT OPTIONNELLES

OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I – COMPTABILITE OPERATIONS FINANCIERES

OBJECTIFS

Permettre aux auditeurs d’approfondir leurs connaissances des opérations de la Banque Centrale.

PROGRAMME

I. Module sur la comptabilité de la Banque Centrale

- Organisation comptable de la BCEAO ;
- Architecture du système d’information comptable de la BCEAO ;
- Référentiel comptable de la BCEAO ;
- Opérations comptables spécifiques aux banques centrales ;
- Etats financiers.

II. Module sur les opérations financières de la Banque Centrale

- Gestion des réserves ;
- Opérations sur l’or ;
- Gestion de la trésorerie en devises et des opérations de transferts ;
- Opérations effectuées avec le Fonds Monétaire International et l’Agence Monétaire de l’Afrique de l’Ouest ;
- Gestion des comptes de correspondants et des opérations sur les chèques.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes pratiques de la comptabilité et des opérations financières de la Banque Centrale ;
- Travaux dirigés.

II – SYSTEMES DE PAIEMENT EMISSION

OBJECTIFS

Donner aux auditeurs en provenance des banques centrales les outils de gestion de la circulation fiduciaire et de conduite de la politique de la monnaie et du crédit.

PROGRAMME

I. Module sur les systèmes de paiement

- Monétique Interbancaire dans l’UEMOA ;
- Centralisation des Incidents de Paiement ;
- Surveillance des Systèmes de Paiement.

II. Module sur les opérations d'émission de la Banque Centrale

- Opérations de caisse :
 - Emission ;
 - Gestion des Services de Caisse.
- Suivi des opérations d'émission.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etudes pratiques des systèmes de paiement et des opérations d'émission de la Banque Centrale ;
- Travaux dirigés.

GESTION FINANCIERE DES ENTREPRISES

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I - INGENIERIE FINANCIERE

OBJECTIFS

- Permettre aux auditeurs de connaître et d'approfondir le diagnostic et l'évaluation de l'entreprise ;
- Connaître l'entreprise et partant, les montages financiers qui sont adaptés à sa situation particulière ;
- Etre capable d'identifier les produits d'ingénierie et de bien maîtriser les montages financiers et leurs conséquences juridiques.

PROGRAMME

- Diagnostic et évaluation d'une entreprise :
 - Contexte de l'évaluation ;
 - Approche diagnostic de l'entreprise ;
 - Analyse spécifique de certains éléments d'actif ;
 - Autres études et retraitements ;
 - Méthodes d'évaluation.
- Montages financiers :
 - Connaissance de l'entreprise ;
 - Comprendre une entreprise ;
 - Segment des composantes du périmètre ;
 - Regroupement des intérêts ;
 - Motiver les personnes ;
 - Gestion des flux financiers.
- Produits d'ingénierie et conséquences juridiques :
 - Ouverture du capital à des investisseurs ;
 - Accéder et faire appel au marché boursier ;
 - Techniques de contrôle et de cession de l'entreprise (OPA, OPV) ;
 - Protocoles et garanties.
- Problématique de la valeur d'une entreprise :
 - Valeurs et prix ;
 - Approche par le PER ;
 - Approche patrimoniale de la valeur ;

- Approche par les flux ;
- Diagnostic économique de l'entreprise.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés – débats ;
- Etudes de cas.

II - GESTION DE PORTEFEUILLE

OBJECTIFS

- Maîtriser la gestion du portefeuille en relation avec les marchés boursiers et de change ;
- Faire acquérir les connaissances et les comportements qui rendent les stagiaires aptes à :
 - identifier les opportunités de gestion optimale des ressources ;
 - utiliser les techniques de gestion appropriées.

PROGRAMME

- Portefeuille et gestion de portefeuille ;
- Rentabilité et comportement des actifs financiers ;
- Critères de décision de l'investisseur ;
- Eléments de théorie du portefeuille ;
- Autres critères de sélection des actifs ;
- Modèles d'équilibre des actifs financiers et prix du risque ;
- Evaluations actuarielles du prix des actifs financiers ;
- Stratégies de gestion de portefeuille ;
- Allocations stratégiques ;
- Efficience des marchés ;
- Evaluation des performances des portefeuilles ;
- Calcul de la rentabilité d'un portefeuille ;
- Mesures de performances classiques ;
- Critiques de mesures classiques et tests empiriques ;
- Autres mesures de performance.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés – débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas et exercices pratiques ;
- Simulations et jeux de rôle ;
- Applications Excel et Visual Basic ;
- Applications en salle de marché-école.

GESTION PUBLIQUE

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I - MODELISATION ET POLITIQUES ECONOMIQUES

OBJECTIFS

- Rappeler les fondements théoriques de la politique économique et les conditions de son efficacité ;
- Développer les différentes approches théoriques qui sous-tendent les fonctions de consommation, de croissance, d'investissement de demande et d'offre de monnaie, des prix, etc.

PROGRAMME

I - Les fondements théoriques de la politique économique - principes, instruments et outils

- Définition de la politique économique, de ses instruments et de ses objectifs ;
- Rappel des conditions d'efficacité de la politique économique ;
- Place de la modélisation dans la politique économique ;
- Définition de la notion de modèle macro économétrique et exposé des composantes d'un modèle : variables, équations, instruments de politique économique ;
- Description des étapes de la construction d'un modèle macro économétrique.

II - Analyse et modélisation macroéconomique

- Présentation de certains modèles ;
- Modélisation des secteurs réel monétaire et du commerce extérieur.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés, débats ;
- Travaux pratiques ;
- Etudes de cas.

II - COMPTABILITE PUBLIQUE

OBJECTIFS

- Faciliter la connaissance de l'organisation administrative et financière des Etats ;
- Permettre aux auditeurs d'acquérir une maîtrise de la comptabilité publique.

PROGRAMME

- Organisation administrative et financière de l'Etat :
 - Principes généraux ;

- Cas des pays en développement.
- Comptabilité et plan comptable de l'Etat :
 - Détermination des faits comptables ;
 - Classement des faits comptables ;
 - Enregistrement des opérations ;
 - La tenue des comptes ;
 - L'agrégation des comptes.
- Documents de synthèse :
 - Les documents comptables ;
 - Les documents statistiques.
- Etudes de cas : Etude comparée des systèmes de comptabilité publique des Etats de l'UEMOA.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Etudes de cas ;
- Travaux dirigés ;
- Etudes comparées de systèmes de comptabilité publique.

ASPECTS ECONOMIQUES ET INSTITUTIONNELS DE L'INTEGRATION

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I - MONDIALISATION

OBJECTIFS

- Permettre une bonne compréhension des règles du commerce international ;
- Sensibiliser les auditeurs sur l'importance de l'insertion des pays africains dans l'économie mondiale, en particulier sur les enjeux de cette insertion ;
- Faire ressortir la nécessité pour les pays africains en général, et de l'UEMOA en particulier, des regroupements régionaux afin de leur permettre d'assurer plus efficacement leur participation à l'économie mondiale.

PROGRAMME

- Concept et mesure ;
- Evolution et concentration des flux commerciaux internationaux ;
- Mondialisation et marchés du travail ;
- Mondialisation et marchés des capitaux ;
- Afrique et globalisation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas.

II - INTEGRATION

OBJECTIFS

- Théories et pratiques de l'intégration ;
- Gains attendus de l'intégration.

UEMOA et perspectives d'intégration régionale en Afrique

- Organisation de l'UEMOA :
 - Structure de l'UEMOA ;
 - Système institutionnel de l'UEMOA ;
 - Organes de l'Union ;
 - Principe de subsidiarité.

- Moyens de l'UEMOA :
 - Système juridique communautaire ;
 - Système financier de l'UEMOA ;
- Tarif Extérieur Commun.
- Marché intérieur :
 - Libre circulation des marchandises ;
 - Libre circulation des capitaux et la libre prestation dans le secteur financier ;
 - Libre circulation des personnes.
- Politique de la concurrence :
 - Contrôle des ententes ;
 - Contrôle des aides publiques aux entreprises.
- Les impératifs d'une Union Economique et Monétaire :
 - Dispositif de surveillance multilatérale ;
 - Pacte de Convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les Etats membres de l'UEMOA.
- Vers une zone monétaire unique dans le cadre de la CEDEAO.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Supports audiovisuels ;
- Etudes de cas.

TECHNIQUES BANCAIRES APPROFONDIES

Nombre de crédits : 4

Eléments constitutifs :

I - MARKETING BANCAIRE

OBJECTIFS

- Faire comprendre les enjeux du marketing bancaire ;
- Développer les capacités à concevoir et à mettre en œuvre une politique et un plan marketing.

PROGRAMME

- Approche marketing :
 - Nouvelles orientations du marketing dans un contexte de désintermédiation ;
 - Marketing et innovation.
- Le marketing des services :
 - Définition d'un service ;
 - Caractéristiques.
- Les stratégies marketing des banques :
 - Les produits des banques ;
 - Les comportements du consommateur des produits bancaires ;
 - La satisfaction et la fidélisation du consommateur ;
 - La segmentation du consommateur des produits bancaires.
- Technique de marketing :
 - Etudes générales : analyse de l'environnement ;
 - Conception et mise en œuvre d'une politique et d'un plan marketing ;
 - Politique de produits et services bancaires ;
 - Etude de motivation, étude de comportement ;
 - Etude d'implantation.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés - débats ;
- Exposés de synthèse ;
- Exercices pratiques d'application.

II - CONTRÔLE DE GESTION

OBJECTIFS

- Faire acquérir les techniques, compétences et les méthodes à mettre en œuvre au sein d'une organisation pour assurer une maîtrise des coûts et une gestion efficace ;
- Déterminer la rentabilité d'une activité ;
- Détecter et analyser les entraves au bon fonctionnement d'une activité en vue de formuler des recommandations.

PROGRAMME

Il est constitué de deux parties complémentaires. La première théorique présente les notions et concepts fondamentaux en contrôle de gestion. La seconde, illustre l'utilisation de ses concepts par la pratique dans les banques commerciales.

I - Notions préliminaires

- La notion de contrôle de gestion ;
- Le rôle et charges du contrôleur de gestion.

II - De la comptabilité analytique au contrôle de gestion

- Les coûts complets ;
- Les coûts partiels ;
- Le « direct costing ».

III - Le contrôle budgétaire

- Les budgets ;
- L'analyse budgétaire.

IV - L'application du contrôle de gestion dans les banques commerciales

- L'analyse de l'activité bancaire ;
- Etude de la rentabilité bancaire ;
- L'organisation du fonctionnement d'une banque commerciale.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés de synthèse ;
- Exercices pratiques d'application.

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
MARS 2017

